

DELIBERATION N° 19-156

L'an deux mille dix-neuf, le cinq décembre à 18 heures 30,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

**OBJET : DM N°4 DU BUDGET
GENERAL**

Date de la convocation : le 28 novembre 2019

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p><i>En exercice : 36</i> <i>Présents : 30</i> <i>Votants : 31</i></p> <p><u>Résultat du vote :</u></p> <p><i>Pour : 31</i> <i>Contre : 0</i> <i>Abstention : 0</i></p>	<p><u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u></p> <p>Denis SEJOURNE, Pierre BAFFERT, Christel COLLOMB (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Bruno GUIOL (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; Patrick FALCON, Martine MACHON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Jean Louis MONIN, Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Céline BOURSIER, Christian ALLEGRET, Nathalie HENNER (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73); Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) ; François LE GOUIC (Saint Jean de Couz)</p> <p><u>Pouvoirs :</u></p> <p>Myriam CATTANEO à Cédric VIAL</p>
--	---

CONSIDERANT que cette décision modificative apporte les modifications budgétaires suivantes :

Fonctionnement :

- Inscription de la subvention Départementale pour l'enfance – dossier soutien accueil handicap et inscription des dépenses du dossier

Investissement :

- Annulation des opérations Champ Perroud – réinscription au BP 2020

CONSIDERANT l'annexe financière suivante.

38155 Code INSEE	Com. Communes Coeur de Chartreuse BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	DM n°4 2019
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
DECISION MODIFICATIVE N° 4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6226-64 : Honoraires	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6248-64 : Divers	0.00 €	7 777.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	11 777.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022-020 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00 €	7 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00 €	7 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6574-64 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0.00 €	11 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	11 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7461-020 : DGD	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 500.00 €
R-7473-64 : Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	22 777.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 277.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	30 277.00 €	0.00 €	30 277.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-10222-020 : F.C.T.V.A.	0.00 €	0.00 €	200 714.00 €	0.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	200 714.00 €	0.00 €
D-1313-976-020 : PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0.00 €	59 200.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1311-975-020 : MOBILITE	0.00 €	0.00 €	9 733.00 €	0.00 €
R-1311-980-020 : ENERGIE	0.00 €	0.00 €	7 700.00 €	0.00 €
R-1312-965-020 : CHAMP PERRAUD	0.00 €	0.00 €	43 000.00 €	0.00 €
R-1318-81-020 : SENTIERS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 624.00 €
R-1318-959-64 : MATERIELS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	24 423.00 €
R-1321-964-020 : SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	18 300.00 €
TOTAL 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	59 200.00 €	60 433.00 €	47 347.00 €
D-1641-020 : Emprunts en euros	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-165-020 : Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-165-020 : Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
D-2113-965-020 : CHAMP PERRAUD	160 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-965-020 : CHAMP PERRAUD	1 650 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 810 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-238-965-020 : CHAMP PERRAUD	0.00 €	0.00 €	1 535 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €	1 535 000.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 810 000.00 €	63 200.00 €	1 796 147.00 €	49 347.00 €
Total Général		-1 716 523.00 €		-1 716 523.00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ.

- **APPROUVE** la DM n° 4 du budget général

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 09 décembre 2019,

Le Président,

Denis SEJOURN

